S.A.F.H.E.C

Société des Amis des Forêts d'Halatte, d'Ermenonville et de Chantilly

LES

RAISONS

de protéger le massif des trois forêts

Bulletin n°40
Mars 2016

Édito

QUAND LA NATURE FAIT RECETTE !

Le cinéma s'est emparé de la **FORÊT** pour attirer le public. Le film ***Les saisons*** sorti en salles récemment a été tourné dans les 6 344 ha de la forêt de Chantilly, comme nous l'explique le *Parisien Libéré* du 6 février dernier, laissant sous entendre que nous y admirons la faune de notre massif.

Ce qui est loin d'être la vérité. Surtout, il ne faudrait pas croire que la forêt de Chantilly est à l'image de ce que l'on peut voir à l'écran. Le tournage a été réalisé dans le *Parc de Sylvie* aux abords du château. Dans ces séquences, les grands cerfs proviennent d'un élevage et ont été acquis pour l'occasion, idem pour les loups.

Ce sont par des moyens techniques que les chevauchées ont pu être réalisées. Contrairement à ce qu'indique le site du *Parisien,* les scènes de brame n'ont pas été tournées en forêt de Chantilly, mais dans le parc de Sainte Croix, dans l'est de la France. Sur ces trois cerfs, un est resté dans le parc Sylvie, devenant le Bambi du secteur et faisant l'attraction.

Nous ne remettons pas en cause la beauté des images. Simplement ce n'est pas ce que nous voulons retenir de la Nature, de celle que nous souhaitons, et nous n'avons guère d'illusion connaissant les problèmes de gestion du massif de Chantilly.

Par contre, dans les dernières images du film, nous retrouvons bien la réalité de la forêt actuelle avec cette misérable biche sans devenir, errant au milieu d'un alignement de résineux à la recherche d'une hypothétique nourriture indispensable à sa survie.

Comme le dit le narrateur, souhaitons que l'ensemble des acteurs et responsables de la gestion des massifs forestiers et de la faune retrouvent le vivre ensemble pour un monde meilleur.

Bruno QUIGNOT

RAPPORT MORAL ET D'ACTVITÉS p.3

LA BÉCASSE DES BOIS p.6

2016 : 40 ANS DU ROSO p.11

ADIEU JACQUES PELOYE p.12

SITUATION DU CERF EN ERMENONVILLE p.12

CHRONIQUE COLORÉE D'UNE AGONIE ANNONCÉE p.16

QUELQUES SUIVIS IN SITU... LES AMPHIBIENS p.18

QUELQUES SUIVIS IN SITU... LES PICS ET L'ENGOULEVENT p.20

LA NATURE À VOL D'OISEAU p.24

PROMENONS NOUS DANS LES BOIS... p.26

LES BERCEAUX, LES LONGUES RAIES, LA FONTAINE DE BRIE P.28

DERNIÈRES INFOS P.29

ADIEU JACKIE

Jackie Sergent nous a quittés au mois d'août.
Nous présentons à sa sœur et à sa famille nos sincères condoléances.
Nous garderons de lui l'image d'un ami passionné par la forêt. Par ses nombreux clichés, il savait saisir avec respect un moment privilégié avec l'animal. Que de photos sur toute cette faune emblématique de ces massifs, qu'il arpentait toujours discrètement pour ne pas effrayer la Bête…
Merci Jackie, tu vas nous manquer…

Tes amis de la Safhec

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SAFHEC 2015 (23 octobre)

REMERCIEMENTS à Monsieur André GILLOT Maire de Vineuil St Firmin pour le prêt de la salle.
REMERCIEMENTS à Monsieur SARAMITO adjoint qui fût l'intermédiaire.
REMERCIEMENTS également à toutes les personnes présentes ou représentées.

Le Président constate que le quorum est atteint.
Le Président ouvre la séance en expliquant que, pour des raisons techniques, l'assemblée générale a été reportée ce jour (23 octobre 2015).

ACTIONS

Quelques dossiers importants suivis par la SAFHEC

RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE (liaison ferroviaire Roissy-Picardie)

Comme indiqué dans notre bulletin, le projet sur l'aménagement du biopont semble acquis et seul le financement entre l'Etat, la Région et RFF est en cours de finalisation.

RD 1330

Aucune nouvelle, pas de dates définies et pas d'enquête publique de prévue.

BIOCORRIDORS PICARDS (à l'initiative de la Société de Vénerie)

Comme déjà annoncé, diverses associations regroupées dans un collectif ont fait un travail de cartographies et inventaires sur les biocorridors de l'Isle Adam à Laon. Ceci à été présenté aux responsables départementaux, régionaux et nationaux. Il en a découlé un documentaire. Un argumentaire existe également pour aider à la remise en état ou à la création d'un biocorridor.

© R. DAIX

Les Honneurs Laurent Perrier ont été attribués à la Ste de Vénerie pour l'excellent travail fait par le collectif des biocorridors.

Mais un désaccord s'est installé entre ce collectif et nous suite à la prise de position de certains siégeant à cette commission peu convaincus de la nécessité de voter pour le SRCE, nous obligeant Jean-Claude Bocquillon et moi-même à sortir de la salle pour exprimer notre mécontentement.

Bruno Quignot fait ensuite un aparté sur ce qu'il a constaté en Pologne et surtout évoque les moyens mis en place pour la protection de la faune. La France est très loin d'appliquer les mêmes mesures.

MANIFESTATION DU 25 AVRIL À COMPIÈGNE

Cette manifestation était organisée par plusieurs associations. Ces revendications portaient sur la politique générale de l'ONF et de sa gestion discutable de la forêt, (lettre d'informations de juin).

Nous regrettons l'absence des responsables de la Chasse, Vénerie etc. sachant que quelques mois plus tard Mr HARLE D'OPHOVE intervenait auprès de l'ONF pour dénoncer les nouvelles dispositions concernant le renouvellement des baux pour l'an prochain. Celles-ci sont imposées à chaque responsable de lot de chasse impliquant le fait d'une application stricte et rigoureuse sur la réalisation des attributions qui leur seront faites pour les cerfs, biches, chevreuils et sangliers. Ces mesures s'appliquent également aux veneurs.

En cas de non réalisation ou un taux pas assez élevé, cela entraineraient de la part de l'ONF, la mise en place de très fortes amendes, ceci pour la durée du bail en relation directe avec la gestion forestière appliquée pendant la durée du bail.

Cette position de la Fédération nous rejoint totalement sur nos craintes concernant l'avenir des grands cervidés des massifs domaniaux ou privé géré par l'ONF.

GRILLAGES EN FORÊT DE CHANTILLY

Notre dernier bulletin présentait le travail de notre ami Pierre Béchet sur l'état des plantations et des grillages. (59 parcelles dont 5 à venir soit 11%) L'inquiétude demeure sur les reprises des diverses plantations suite aux aléas climatiques : sécheresse printemps – été, aggravant la situation des années précédentes.

Il semblerait qu'un léger changement de gestion soit en train de se produire sur ce massif sur la multiplication de ces engrillagements, une accalmie semble se constater.

Sur le terrain nous constatons sur les coupes de régénération et d'ensemencements et préparations pour certaines plantations l'utilisation pour le travail des sols d'engins que nous n'avions jamais rencontré. En effet l'apparition d'une machine détruisant dans son intégralité toutes les souches indésirables sur le sol, de diamètres différents, laissant des sols à nu, nous laisse perplexe.

Lors des diverses rencontres avec les responsables forestiers, il y a un certain temps, ceux-ci expliquaient ne pas craindre la fabrication de copeaux car il existait un strict respect sur la protection des rémanents inférieurs à 7 cm restant sur les sols, qui par leur dégradation procurait l'humus nécessaire à la régénération des sols.

Cette politique a été dénoncée cette semaine par un excellent reportage télévisé sur la 5 où le problème de la production des plaquettes pour chaudière de biomasse a été largement critiqué.

Nous constatons, malheureusement, que l'utilisation de cette machine ne laisse aucune trace de ces rémanents, souches et autres ne laissant qu'un sol prêt si on le souhaitait, a être ouvert à tous ensemencements agricoles.

Nous allons suivre de très près le devenir de ces parcelles ainsi travaillées afin de déterminer le niveau de biodiversité dans un avenir proche.

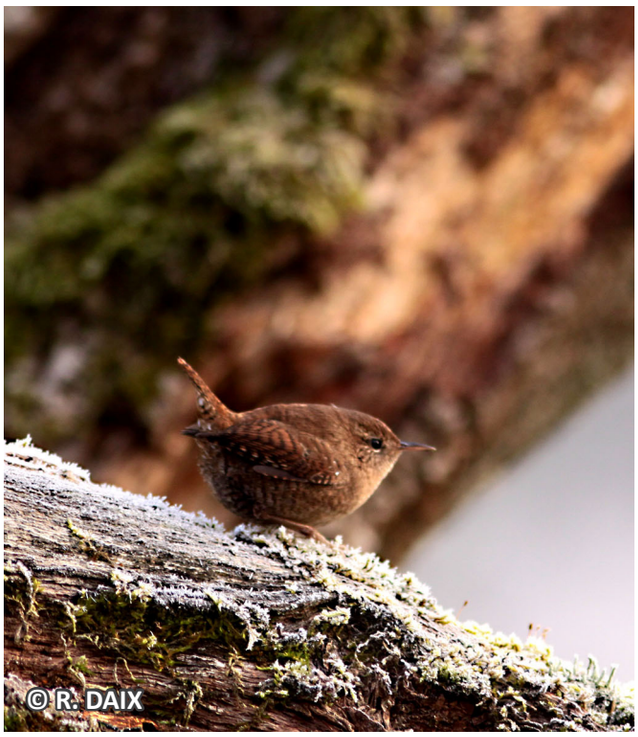

C.D.C.F.S (commission départementale de la chasse et de la faune sauvage)

Les chiffres indicatifs sur les prélèvements faune dans le département vous ont été communiqués sur la lettre de juin dernier.

La dernière tendance pour la prochaine réunion c'est encore une demande d'agrainage sur toute l'année. La quantité de fruits forestiers cette question ne devrait pas se poser pour cette année.

S.R.C.E (schéma régional de cohérence écologique)

Suite à une mobilisation conséquente nous remercions tous ceux qui se sont manifestés lors de l'enquête publique. Pour faire face à une coalition très organisée agitant le spectre de ne plus gérer leur espace comme ils le souhaitent, Conseil général, Union Maires de l'Oise, Chambre du commerce, agricole, carriers, certains maires etc., il a fallu s'opposer à toutes ces contre-vérités. Nous saluons ici le travail du ROSO quant à la mobilisation des associations et du partage de ses arguments.

La SAFHEC a déposé auprès du Commissaire enquêteur de Senlis ses remarques et le DVD *Le laisser cerf* que celui-ci a beaucoup apprécié.

Sur 7 commissaires menant ces enquêtes, 5 ont donné un avis favorable, contre 2 défavorables. Nous attendons la suite avec beaucoup d'inquiétude car nous savons que les opposants feront tout pour remettre en question ce schéma.

DIVERS

Courrier transmis le 20 avril à la Préfecture de l'Oise sur un dépôt de déchets situé à Senlis, rue du vieux chemin de Meaux, qui relève des pouvoirs de la police du Maire.

Courrier transmis au Commandant de Gendarmerie sur la circulation motorisée en forêt.

Courrier au PNR et la DREAL sur le renouvellement de la Charte pour le classement des corridors Est entre Ermenonville et Villers-Cotterêt afin de relever le niveau de classification.

Suite à la présentation de ce rapport moral et d'activités le Président après avoir demandé la participation de la salle sur ces sujets et le manque de question, le rapport moral et d'activités est VOTÉ A L'UNANIMITÉ.

Le Président propose à l'assemblée que la cotisation reste inchangée à 10 euros. Cette décision est votée à l'unanimité.

Le rapport financier est présenté par le Trésorier qui remercie tous les adhérents et souligne leur générosité. Ce rapport est voté à l'unanimité.

Fait à Senlis, le 23 octobre 2015

LA BÉCASSE DES BOIS (*SCOLOPAX RUSTICOLA*)

1°- GÉNÉRALITÉS

La Bécasse des bois est le seul représentant de la famille des limicoles à être inféodé au milieu forestier. À l'échelle mondiale, il existe neuf espèces de bécasses mais deux sont plus répandues que les sept autres, il s'agit de :

- la **Bécasse américaine** (*scolopax minor*) qui occupe tout le continent nord-américain,
- la nôtre, la **Bécasse des bois** (*scolopax rusticola*). Son aire de répartition est vaste puisqu'elle s'étend des iles Sakhalines à la Bretagne et du cercle polaire aux iles du Cap vert. (photo)

Dès à présent, il convient de noter qu'en France, là où la Bécasse des bois ne niche que rarement, elle hiverne en

grand nombre et inversement.

2°- ANATOMIE ET RÉGIME ALIMENTAIRE

2-1 / Quelques particularités anatomiques

La Bécasse des bois possède un champ visuel à 360° environ du fait de la position de ses yeux sur la tête.

Le poids moyen non plumé d'une bécasse des bois se situe dans une fourchette comprise entre 300 et 320 grammes.

La longueur moyenne totale se situe aux alentours de 36 cm avec un bec qui mesure 7 cm (soit environ 20% de la longueur) dont le tiers inférieur est mobile ce qui permet d'améliorer la prise des lombrics dans le sol

Seule la dissection permet de distinguer les deux sexes.

En revanche, l'observation des rémiges permet de distinguer les adultes (faible usure en automne et hiver) des jeunes (usure marquée en automne et hiver).

2-2 / Régime alimentaire

La Bécasse des bois est un oiseau fouisseur par excellence qui a besoin d'un sol meuble pour y chercher sa nourriture de base à savoir les lombrics présents dans 95% des contenus stomacaux. Le pire ennemi de la Bécasse des bois est le sol gelé en profondeur qui lui interdit toute possibilité de se nourrir. Si la vague de froid est longue et s'étend sur une grande partie de son aire d'hivernage :

- soit les pertes sont importantes à cause de l'absence de nourriture et des dépenses énergétiques importantes occasionnées par la migration (perte pouvant se situer entre le tiers et la moitié du poids ordinaire),

- soit les oiseaux se réfugient sur des zones refuges ce qui donnent lieu à des concentrations, à une facilité accrue de contacts mais aussi de prédation pour un oiseau si difficile à voir d'ordinaire.

En cas de vague de froid tardive et longue, la Bécasse des bois poussée par le besoin irrépréhensible de migration peut payer un lourd tribut si elle n'a pas réussi à reconstituer le stock de graisse suffisant qui est son carburant migratoire. Le corollaire de ces pertes importantes en migration prénuptiale sera une reproduction moindre…
Le régime alimentaire est composé aux trois quarts de protéines animales et pour le quart restant de protéines végétales. Le régime alimentaire des mâles semble plus carné que celui des femelles.
La période de nourrissage est essentiellement nocturne. Elle se déroule sur un ou plusieurs sites en milieu ouverts différents de la remise diurne forestière. Dans le bassin parisien, les prairies, les parcelles agricoles ensemencées ou non et les chemins herbeux semblent être les lieux privilégiés de nourrissage .

Une prairie abrite 1,3 tonne de lombrics à l'hectare, contre 0,5 tonne dans une culture, 0,7 tonne dans une forêt de feuillus et presque ZÉRO dans une forêt de résineux.

Le mouvement entre la remise diurne et les sites de gagnage nocturnes s'appellent la passée.
Durant la journée, il existe aussi des phases de nourrissage courtes et sur un faible rayon d'action autour de la remise diurne.
Il convient d'insister sur l'extrême fidélité de la Bécasse des bois à ses remises diurnes et nocturnes à quelques dizaines de mètres près pour certaines d'une année à l'autre (le baguage le révèle régulièrement en cas de reprise). En termes cynégétiques, il s'agit « des places à Bécasse ».
Enfin pour conclure, la Bécasse des bois parait sensible au dérangement sur sa remise diurne. Ainsi, à qualité égale de biotopes, les densités peuvent être multipliées par un facteur de 1 à 10 voire plus…

3°- LA CROULE PUIS LA NIDIFICATION

3-1 / La croule

Du fait de son plumage très mimétique (couleur feuilles mortes), la Bécasse des bois possède la réputation d'un oiseau extrêmement discret lorsqu'il se trouve au sol même s'il se déplace à pattes.
La période de l'année où sa discrétion s'estompe correspond à la croule ou vol nuptial crépusculaire chanté de la Bécasse des bois.
En France, il faut considérer :

- une zone de croule intense de mars à juillet (c'est le cas du bassin parisien),
- une zone de croule modérée de mars à avril,

La limite entre ces deux zones correspond à l'isotherme 7°5C de mars.

La croule a lieu essentiellement en forêt et préférentiellement sur des zones dégagées (en particulier, les coupes de régénération de moins de dix ans parcourues par des layons) ce qui permet aux mâles de localiser les femelles posées. Au sol, il existe des parades comme la roue avec la queue relevée et déployée qui met en évidence l'extrémité des rectrices d'un blanc pur (face postérieure) qui permet de renforcer son impact visuel et favorise les contacts.
Dans le bassin parisien, le radiopistage a permis de faire apparaitre que le mâle se déplace à une vitesse moyenne de 35 à 40km/h sur une distance moyenne de 26 km par soir. L'analyse du sonogramme permet de distinguer les mâles entre eux.
Le stimuli principal de l'envol de la Bécasse des bois (en reproduction mais aussi en automne et en hiver à la passée) demeure le degré de luminosité (entre chien et loup comme dit l'expression ou quand la hulotte commence à chanter ou que les canards s'envolent pour la passée).
En période de croule, les facteurs météorologiques défavorables tels que le vent et le brouillard perturbent le chant nuptial. En revanche, leur impact est insignifiant le reste de l'année.
Une forte activité vocale lors de la croule ne signifie pas que la reproduction sera élevée et inversement. La forte activité des mâles chanteurs peut être due à un déficit de femelles et à leur volonté insistante de rentrer en contact avec ces dernières.
Il convient aussi d'ajouter que d'une année à l'autre, il peut exister une forte variabilité de la croule pour un même site en relation directe avec le point précédent.
En revanche d'une année à l'autre dans le bassin parisien, la durée de la croule semble stable. A son apogée annuelle, elle dure environ une heure par soir.
Dans le bassin parisien, la croule atteint son optimum au cours de la première décade de juin avec la possibilité de recenser entre 15 et 20 contacts par soir (ce qui ne veut pas dire nécessairement 15 à 20 mâles différents puisque le radiopistage fait apparaitre une constance dans le parcours du vol chanté de chaque mâle qui, à espaces réguliers, survole les mêmes sites). Il apparait que plus la durée de la croule est longue et plus le nombre de contacts est élevé.
Enfin, les mâles sont polygames. Après l'accouplement,

ils délaissent les femelles qui vont mener, seules, la couvaison puis l'élevage des jeunes.

3-2 / La nidification

La Bécasse des bois a niché au moins une fois dans 92 des 95 départements métropolitains français. En Ile de France et Picardie, des estimations indiquent qu'entre 100 et 200 nichées sont annuellement probables avec deux bastions Rambouillet et Compiègne (sûrement un peu plus présente en Picardie qu'en Ile de France). Il semble qu'il y ait une taille critique à atteindre dans la superficie du massif forestier qui doit être supérieure à 2 000 hectares environ.
La nidification se produit sous les zones de croule. La Bécasse des bois cherche un biotope avec un sol trophiquement riche en lombrics, meuble et jamais inondé (une Bécasse des bois n'aime pas avoir les pattes dans l'eau contrairement à une Bécassine des marais).
Dans le bassin parisien, le biotope de prédilection peut se résumer à un sous étage peu dense sous une futaie adulte de feuillus poussant sur un sol calcaire avec une strate herbacée moyennement dense avec en particulier de la mercuriale.
Le nid est déposé au sol dans une faible dépression légèrement tapissée de débris végétaux et à l'abri du regard des prédateurs.
La ponte comprend en moyenne quatre œufs de couleur crème variablement tachetés de brun d'une taille comprise entre ceux d'une Perdrix et d'un Faisan.
Dans le bassin parisien, la période de reproduction s'étale sur environ 150 à 180 jours soit une fourchette globale comprise entre le début mars et la fin juillet. Environ la moitié des pontes est notée sur la période allant de la mi-mars à la mi-avril.
Un second pic de pontes apparait durant la seconde quinzaine d'avril et correspond probablement aux pontes de remplacement puisque 50% des pontes initiales disparaissent avant l'éclosion des œufs.
Le cycle complet de reproduction s'étale sur une période de 45 à 50 jours qui se décompose ainsi :

- 21 jours d'incubation à partir du dernier œuf pondu à un rythme d'environ un par jour,
- 21 jours de l'éclosion à l'envol.

A la naissance, les bécasseaux ne pèsent qu'environ une vingtaine de grammes. Pour être aptes au vol, ils devront avoir atteint un poids supérieur à 200 grammes. L'éclosion des œufs est quasi simultanée. Les jeunes sont nidifuges, c'est-à-dire qu'ils quittent le nid dès l'éclosion sous la conduite de la femelle.
Deux contraintes fortes apparaissent à ce stade de leur développement :

- leur vulnérabilité au sol même si leurs pattes ont déjà une taille proche de celle qu'elles auront à l'âge adulte,
- l'obligation de disposer d'une nourriture abondante, régulière et facilement accessible (sécheresse printanière et estivale).

Après leur envol, environ les deux tiers des jeunes quittent leur lieu de naissance, c'est la période de l'erratisme post

Massif de mercuriales

nuptial estival qui peut entrainer certains jeunes à plus de 500 kilomètres sans direction précise (c'est la différence avec la migration pré et post nuptiale).

4°- LES MIGRATIONS

La migration post nuptiale ou d'automne est marquée et étalée. Elle dure du 15 ou 20 octobre aux fêtes de fin d'année avec un extremum centré sur novembre et un second petit pic aux alentours de Noël.
Elle peut être dopée par des conditions météorologiques bien particulières : la chute des températures, les vents portants qui soufflent de l'Europe de l'est et du nord, la pleine lune…
Ces différents facteurs peuvent se cumuler, c'est alors « le passage » qui sera d'autant plus marqué que la reproduction aura été prolifique.
Pour ma part, sur trente ans de suivis dans le Val d'Oise, il me semble qu'en cas de conditions météorologiques moyennes, l'extremum de la migration post nuptiale soit dorénavant retardé d'environ dix à vingt jours tandis que la migration prénuptiale semble plus précoce d'environ une à deux semaines.
La migration pré nuptiale ou de printemps est diffuse et rapide. En fonction de la rigueur de l'hiver, elle dure du 20 février au 10 avril environ avec un extremum qui se situe sur la première décade de mars.
La période située entre les deux mouvements migratoires s'appelle l'hivernage

En France, la limite entre la zone d'hivernage marquée et celle dite faible correspond à l'isotherme 2°5C de janvier (plus on va vers l'ouest et le sud plus l'hivernage est important).

La Bécasse des bois ne déroge pas au principe général qui concerne les oiseaux migrateurs au long cours : à savoir que plus les oiseaux nichent haut en latitude et plus, ils hivernent au sud de l'aire de répartition de l'espèce. Ces mêmes oiseaux sont aussi les premiers à se mettre en mouvement tant au printemps qu'en automne.

Le baguage permet d'affirmer qu'en période d'hivernage, la France abrite quatre sous populations. Le tableau ci-dessous confirme bien que plus les oiseaux nichent haut en latitude et longitude et plus ils hivernent au sud de l'aire de répartition.
Dès le mois de septembre, les Bécasses qui nichent dans l'ancien empire soviétique migrent en faisant « des sauts de puce » vers l'ouest. Le mouvement peut s'emballer en cas de chute précoce des températures et de la neige.

	Pays d'origine en Europe	Régions d'hivernage en France
1	Iles Britanniques et la Scandinavie	Les côtes de la Manche et la Bretagne jusqu'au Morbihan
2	Benelux, Allemagne et Danemark	Est de la France, Bassin parisien et jusqu'à la côte atlantique entre l'estuaire de la Loire et celui de la Gironde
3	Suisse, Autriche, Tchéquie, Hongrie…	Alpes, sillon rhodanien Massif Central et pourtour méditerranéen
4	Pologne, Pays Baltes et ex URSS	Bassin Aquitain et Pyrénées

La double migration est uniquement nocturne. En automne, les oiseaux migrent isolément ou par paire ou par trio ou par petits groupes qui n'excédent pas les 7 à 10 individus. En plein mouvement automnal, il n'est pas rare de lever une, puis une seconde, voire une troisième Bécasse des bois à faible distance soit en forêt, soit dans des lieux plus insolites comme les champs de colza ou de moutarde.
En une nuit, la Bécasse des bois peut réaliser un vol sans escale d'environ 500 km avec un vent portant à une vi-

tesse moyenne comprise entre 40 et 50 km/h.
En France, la migration post nuptiale et l'hivernage font apparaitre quatre particularités récurrentes d'une année sur l'autre :

- l'âge ratio passe de 90% de jeunes en cctobre à 55% en mars,
- le sex ratio passe de 75% de femelles en octobre à 55% en février,
- plus on se dirige vers l'ouest et plus il y a de jeunes et de femelles,
- plus on se dirige vers l'ouest et plus les oiseaux sont légers.

Les opérations de baguage ont lieu en France sous l'égide de l'ONCFS et du personnel des fédérations de chasse qui doivent détenir un certificat de capacité et une autorisation de détention d'une source lumineuse.

Les captures se font de nuit à l'aide d'une vaste épuisette en éblouissant les oiseaux (ce qui permet de limiter leur stress) sur leur site de gagnage. Environ 30 à 40 % % des des des individus contactés sont capturés et
environ 10 % des oiseaux bagués sont repris une fois voire plusieurs fois au cours de la même saison ou d'un hivernage à un autre sur le même site ou en nidification ou en migration.
Le baguage répond à plusieurs objectifs :

- apprécier l'âge ratio par l'examen de l'état des rémiges (trop d'adultes en début de saison indique probablement une mauvaise reproduction),
- vérifier l'état sanitaire des oiseaux par la pesée en particulier en cas de vague de froid intense,
- connaitre leur longévité (en Ile de France, une Bécasse des bois a été reprise sur le site même de son baguage 8 ans après !)
- confirmer les voies migratoires et les régions de reproduction.

Si vous découvrez une Bécasse des bois morte et baguée, il faut absolument récupérer la bague et la transmettre à la fédération des chasseurs avec la date et le lieu exact de la découverte qui la remettra au MNHN qui centralise l'ensemble des données de baguage en France.
Entre 2015 et 2017, à la mi-février trois oiseaux seront capturés sur trois des quatre grandes zones d'hivernage en France (Bretagne, Landes et Ardèche).
Chaque oiseau est équipé d'une balise GPS.
En 2015, les 12 oiseaux géolocalisés étaient encore vivants à l'approche de la migration post nuptiale. Certains ont niché au delà de l'Oural et un dans l'Altaï aux confins avec l'Himalaya !!!

Belle, discrète, mystérieuse, fidèle et déroutante, la Bécasse des bois s'avère fascinante dès lors que l'on s'attache à percer les secrets de sa Vie….
Avis aux amateurs, qui devront s'armer de patience, de persévérance et d'endurance. Mais au bout du chemin quel **BONHEUR** !

Villiers Adam, le 14 décembre 2015

J.L. BARRAILLER (texte) et P. JAUNET (photos)

2016 : 40 ANS DU ROSO (REGROUPEMENT DES ORGANISMES DE SAUVEGARDE DE L'OISE)

En février 1975, une trentaine de représentants d'associations participent à un colloque organisé par le Secrétaire général du comité départemental du tourisme, structure dépendant du Conseil général de l'Oise. Le Président Giscard d'Estaing souhaite donner de l'importance à l'environnement. Les associations doivent se regrouper pour participer aux commissions administratives.
Le Préfet de l'Oise désire quant à lui trouver des interlocuteurs représentatifs et compétents issus d'un regroupement d'associations. Il rencontre MM. Bernard Merlette (Sauvegarde du Vieux Creil) et Guy Bonnet (Safhec) et apprécie la pertinence de leurs observations.
En décembre 1975, une assemblée générale décide la création du ROSO. Trente associations participent à cette aventure, nous en citerons quelques unes : Les Amis du Vexin, Défense de l'Environnement de Vineuil St Firmin, Beauvais Ville d'Art, Environnement de Ponchon, les Amis de la Molière, Sauvegarde du vieux Creil, la Safhec, etc.
Après quelques mois, en avril 1976, M. Merlette devient le nouveau Président du ROSO. Il assumera cette fonction pendant dix ans et les vingt qui suivent seront consacrées à l'étude très pointue des dossiers, sous la présidence de M. Marrant et de M. Braudeau.
Au fil des années, les problèmes environnementaux ont évolué engendrant la rédaction de dossiers beaucoup plus complexes. Le ROSO a du s'adapter, aussi bien dans l'interprétation des nouvelles lois que pour le passage à l'ère informatique. Ces changements se sont faits en douceur grâce à M. Didier Malé. Président depuis 2008, sa pugnacité et sa disponibilité en font un leader pour toutes les associations (80 environ) et le conseil d'administration constitué d'une vingtaine de personnes.
Que ce soit sur l'eau, les déchets, l'urbanisation, l'éolien, les forêts, et la liste n'est pas exhaustive, tous les dossiers sont étudiés avec soin et sans a priori par tous les administrateurs avant d'assister à toutes les commissions mises en place par l'Etat. Celles-ci sont nombreuses et mobilisent beaucoup de temps et d'énergie.
Le ROSO n'hésite pas à recourir à la justice lorsque le projet est incontestablement contraire à la protection de l'environnement. Il est aidé par un cabinet d'avocats spécialisés. Cela a certes un coût mais la satisfaction d'une victoire stimule la motivation ; rappelons un dossier parmi tant d'autres et qui a marqué les esprits, celui de Verberie.
Le 2 octobre prochain le ROSO organise une journée où chaque association qui le souhaite, participera à un échange avec tous ceux pour qui la protection de l'environnement est primordiale à toute vie sur terre.
Merci à tous pour votre engagement et votre soutien.

Laurette PARIS

Ci-dessous les vœux de Didier Malé qui reflètent bien la réalité des difficultés rencontrées :

« Au nom du conseil d'administration du ROSO, je vous souhaite une bonne année 2016 et bonne santé.
L'année 2015 aura été marquée par beaucoup d'évènements nationaux tragiques pour lesquels la nation s'est fortement rassemblée avec beaucoup d'émotion.
Notre modèle économique continue à être très perturbé durablement en accentuant le clivage entre les métropoles et le monde rural. Le sentiment d'un abandon des zones moins peuplées vis à vis de l'emploi renforce cette opposition.
La défense de l'environnement et de notre bien commun, la nature, requiert une vigilance permanente de la part de tous nos adhérents et du ROSO.
Souiller la nature en y déposant des déchets de toutes sortes est facile et la réponse juridique est souvent longue et difficile.
S'opposer à un projet est vécu comme une atteinte aux ambitions économiques d'un intérêt privé ou public et les tensions sont alors très vives entre les parties prenantes.
Dans ce contexte, les décideurs politiques ont de plus en plus de mal à comprendre l'étape importante de la concertation avec les citoyens et les associations de défense de l'environnement.
Et pourtant, le ROSO poursuit son action indépendante, fédérée et reste mobilisé.
L'exemple de l'échec dans l'adoption du Schéma Régional des Continuités Ecologiques (SRCE) est révélateur de cette opposition entre une vision économique réductive et des intérêts écologiques formant également le bien commun. Beaucoup de contrevérités auront été dites au cours des débats en annonçant que le SRCE empêcherait les projets dans les communes de notre département. Ces arguments du contre sont même tombés dans la caricature «écologique».
Au final l'exécutif régional aura cédé face au harcèlement des chambres consulaires dans un contexte électoral régional agité.
L'année 2016 sera un moment important avec la manifestation des quarante ans du ROSO prévue le samedi 2 octobre 2016. Souhaitant que nous en fassions un formidable moment d'échanges.
Nous poursuivrons également à faire la promotion du jeu de la concertation lancé par le ROSO en 2015. Beaucoup de dossiers importants continueront à nous mobiliser.
Merci à tous nos adhérents et sympathisants pour leur soutien. Merci à tous nos soutiens et aux médias locaux qui relaient l'information de nos actions.
Bonne année 2016. »

Didier MALÉ, Président du Roso

ADIEU JACQUES PELOYE

À la fin de l'année2015, Jacques Peloye nous a quittés. à l'âge de la sagesse, peut-être de la sérénité.

Après sa famille, à qui la SAFHEC présente ses condoléances, deux passions occupèrent la vie de Jacques.

D'abord l'enseignement. Celui des humanités : la langue française, l'histoire, la philosophie. Plus qu'un métier, le professorat fut pour lui une vocation. Issu de l'école républicaine, il était très attaché à ses valeurs fondatrices : l'effort, la connaissance émancipatrice, la liberté de conscience. Bien que profondément chrétien, il ne transigeait pas sur le principe de laïcité qui favorise le fameux « vivre ensemble », comme on dit désormais. Le savoir doit toujours l'emporter sur la croyance.

Jacques Peloye et Jean de France, Duc de Vendôme, à Chantilly

Ensuite la forêt et la vènerie. Cantilien de souche, Jacques avait compris très tôt que la nature est aussi une culture qui a une histoire. Les lieux sont situés dans l'espace mais également dans le temps. Conscient de la nécessité de préserver le fragile équilibre qui fonde l'identité de nos Trois Forêts, notre ami adhéra à la SAFHEC dès sa fondation en 1970. Il servit bénévolement l'Association à l'occasion de nombreuses conférences que son souci du détail et son art de la digression rendaient aussi passionnantes qu'instructives. Féru de toponymes forestiers, il se livra à l'étude étymologique des origines d'une centaine de carrefours, poteaux, routes et autres layons des massifs de Chantilly, d'Halatte et d'Ermenonville. De véritables enquêtes menées avec une érudition rigoureuse qui restituent la mémoire et l'esprit des lieux. En 2007, la SAFHEC, avec l'aide de France Galop, édita ce travail de référence.

A la fin de sa vie, Jacques Peloye avait encore procédé à l'examen d'une soixantaine de toponymes supplémentaires. Ses enfants ont l'intention d'approcher les Editions de Montbel afin d'envisager la parution d'un ouvrage qui regrouperait la totalité de ses recherches sur les trois forêts. Nous l'attendrons avec impatience.

Parmi les autres œuvres de Jacques, citons son essai sur la Forêt du Lys, née de la passion des Princes de Condé pour la chasse à courre et son ouvrage sur « La grande vènerie du duc d'Aumale à Chantilly », chez Montbel. L'inventaire des bornes armoriées du domaine, la réhabilitation de la Croix de l'Assemblée et la restauration du banc du Maréchal Joffre sont également à mettre à son crédit.

Exigence intellectuelle et rectitude morale furent les vertus cardinales de Jacques Peloye. Pour lui témoigner gratitude et perpétuer son souvenir, une bonne idée consisterait à donner son nom à un carrefour de sa chère forêt de Chantilly.

Elle lui doit bien ça !

Guy BONNET

SITUATION DU CERF EN ERMENONVILLE

La population de cerfs et biches du massif forestier d'Ermenonville (plus de 7000 hectares avec les bois privés) est répartie de façon très inégale, ce qui génère des problèmes de dégâts (surtout agricoles) et de gestion. Quelles sont les causes de cette situation ? Quelles solutions peuvent y être apportées ?

UNE RÉPARTITION HISTORIQUE

Les grands cervidés ont toujours une occupation hétérogène de leur domaine vital. Mais celle d'Ermenonville est extrême : 90% de la population se concentrent dans le sud du massif, essentiellement dans quelques bois privés situés autour de Mortefontaine. Les animaux évoluent parfois sur trois départements : l'Oise, la Seine et Marne (Bois de Saint Laurent), et le Val d'Oise (Bois de Saint Witz), ce qui complique encore la gestion cynégétique.
Cette spatialisation existait déjà il y a 20 ou 30 ans. Molton a toujours été l'épicentre des chasses à courre du cerf. Depuis des lustres les animaux ont privilégiés les

lisières sud de la forêt, bordées de cultures riches (colza, céréales…) qu'ils fréquentent la nuit. Mais la répartition actuelle est d'autant plus spectaculaire que le reste du massif s'est vidé au profit de ce secteur. Situation jugée inacceptable pour certains qui ne trouvaient rien à redire lorsque les animaux, pourtant plus nombreux, étaient présents partout.

LES CAUSES RÉCENTES

Pourquoi ce renforcement de la tendance naturelle ?

• D'abord et avant tout à cause d'une trop forte pression de chasse ces dernières années. Les plans de chasse beaucoup trop importants des années 2000 ont conduit à la raréfaction (voire à la désertification) des animaux dans les bois de Perthe, Châalis, Droizelles…

L'instinct grégaire à pousser les cervidés à se réfugier dans des zones pas ou peu chassées : Vallière et Charlepont (où aucun agrainage ne favorise pourtant leur présence) et dans des bois privés où ils trouvent une alimentation complémentaire comme Saint Laurent avec sa trentaine d'hectares de maïs laissés sur pied pour le gibier.

La population d'Ermenonville a pu se reconstituer et des cerfs parvenir à vieillir grâce à la relative tranquillité et à la gestion prudente de deux ou trois propriétés.

L'ensemble des chasseurs devraient leur en être reconnaissants !

• Second facteur important : le cloisonnement du milieu. Le regroupement des hardes s'est renforcé depuis que les échanges d'animaux ont quasiment cessé avec le massif Pontarmé – Chantilly – Bois de la Chapelle en Serval, le passage inférieur de l'autoroute A1 étant désormais inutilisé. D'autres corridors importants ne fonctionnent plus à cause de l'édification anarchique de clôtures en tout genre (par exemple au Bois Charlet).

• Enfin la suppression de la réserve de la haute chaume et la disparition de cultures à gibier entretenues (voir carte) à l'époque par Messieurs CANTARINI et CHAUMAIN ces forestiers exemplaires, ont contribué à décantonner les animaux de la forêt domaniale.

DES SOLUTIONS

• La première, bien sûr, se mettre à chasser un peu plus, notamment les biches, dans les secteurs les plus peuplés. Mais cette solution, réclamée à cor et à cri, ne saurait suffire et doit être pratiquée avec précaution. Décimer le noyau de population signifierait décimer la population toute entière !

• Conjointement, il faut diminuer le harcèlement des quelques hardes qui existent dans les secteurs autrefois vifs. L'actuelle concentration est liée à ce qui se passe autour.

• Il est indispensable de rétablir la libre circulation de la faune en restaurant les corridors écologique (surtout celui avec Chantilly, par l'édification d'un pont spécifique sur l'autoroute A1) et en évitant absolument la pose de nouveaux grillages, qui ne feraient qu'aggraver la situation.

• Il serait utile de créer des zones tampons de prairies ou de cultures dissuasives entre la forêt et les plaines agricoles.

Cette situation préconisée par la FDC 60, qui se proposait d'en financer une partie plutôt que de payer les dégâts, a été refusé par certains agriculteurs craignant de ne plus toucher les subventions de la P.A.C…. Les mêmes se plaignent du nombre d'animaux !

• Plus on chasse, plus on accentue l'insécurité et le stress des animaux, donc les dégâts, notamment comportementaux. Cinq mois de chasse à tir, c'est trop long. En forêt de Chaux, dans le Jura, les battues de cerfs commencent mi-octobre, après le brame, et s'achèvent fin janvier. Le mois de février avait été supprimé il y a quelques années, pourquoi ne pas réitérer cette opération ?

• Enfin, pour de ne pas voir s'effondrer l'âge-ratio des mâles, il serait judicieux (puisque la chasse est écologique) de revenir au plan qualitatif C1-C2. La présence de sujets expérimentés rassure les autres animaux et contribue à la diminution des dégâts aux plantations et aux récoltes

Non, les cerfs ne prolifèrent pas en Ermenonville et il n'existe aucune surpopulation au niveau du massif. Il ne s'agit pas seulement de stigmatiser une propriété sur laquelle les animaux ne se concentrent finalement que 5 mois de l'année (octobre – février). Ce sont les mêmes mâles qui circulent avec Saint Laurent et les Bois de Ver, par exemple (rare partie de la domaniale fréquentée régulièrement). Il s'agit de mettre en place une véritable gestion concertée et intégrée (espèces et espaces) qui permettrait de rétablir un juste équilibre susceptible de satisfaire tous les acteurs, qu'ils soient chasseurs, propriétaires, forestiers, agriculteurs, naturalistes ou promeneurs de la forêt domaniale.

Carte du massif en page suivante

Arnaud THIERRY

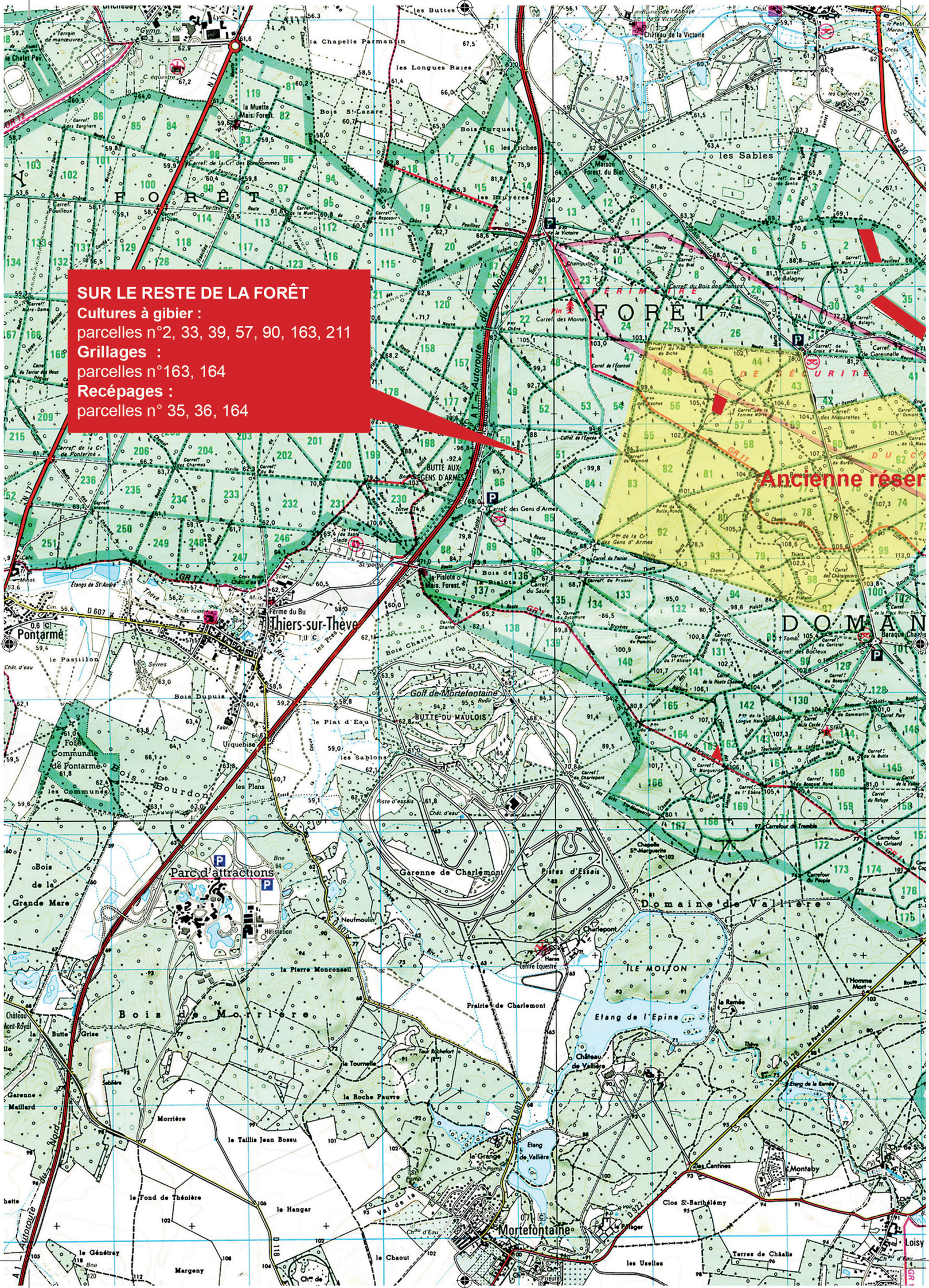
SUR LE RESTE DE LA FORÊT
Cultures à gibier :
parcelles n°2, 33, 39, 57, 90, 163, 211
Grillages :
parcelles n°163, 164
Recépages :
parcelles n° 35, 36, 164
Ancienne réser
FORÊT
DOMAN
Thiers-sur-Thève
Pontarmé
Mortefontaine
Parc d'attractions
Golf de Mortefontaine
Domaine de Vallière
Bois de Morière
Bois Bourdon
Bois de la Grande Mare
Garenne de Charlemont
Prairie de Charlemont
Etang de l'Epine
ILE MOLTON
Château de Vallière
Etang de Vallière
Montaby
Clos St-Barthélémy
Terres de Châalis
Loisy
les Sables
les Longues Raies
la Chapelle Parmantin
Château de la Victoire
Maison Forest. du Biat
BUTTE AUX GENS D'ARMES
BUTTE DU MAULOIS
Bois de la Pilotte Mais. Forest.
Ferme du Bu
Golf
Hélistation
Centre Equestre
Charlepont
Neufmoulin
la Pierre Monconseil
la Tournelle
la Roche Pauvre
le Taillis Jean Bossu
le Fond de Thénière
le Hangar
le Chaout
le Génétray
Margeny
les Uselles
le Prieuré
Carrefour du Tremble
Carrefour du Grisard
Carrefour du Peuple
Chapelle St-Marguerite
Pistes d'Essais
Baraque Chalis
Autoroute du Nord
D 607
D 118
D 922
N 17
GR 11

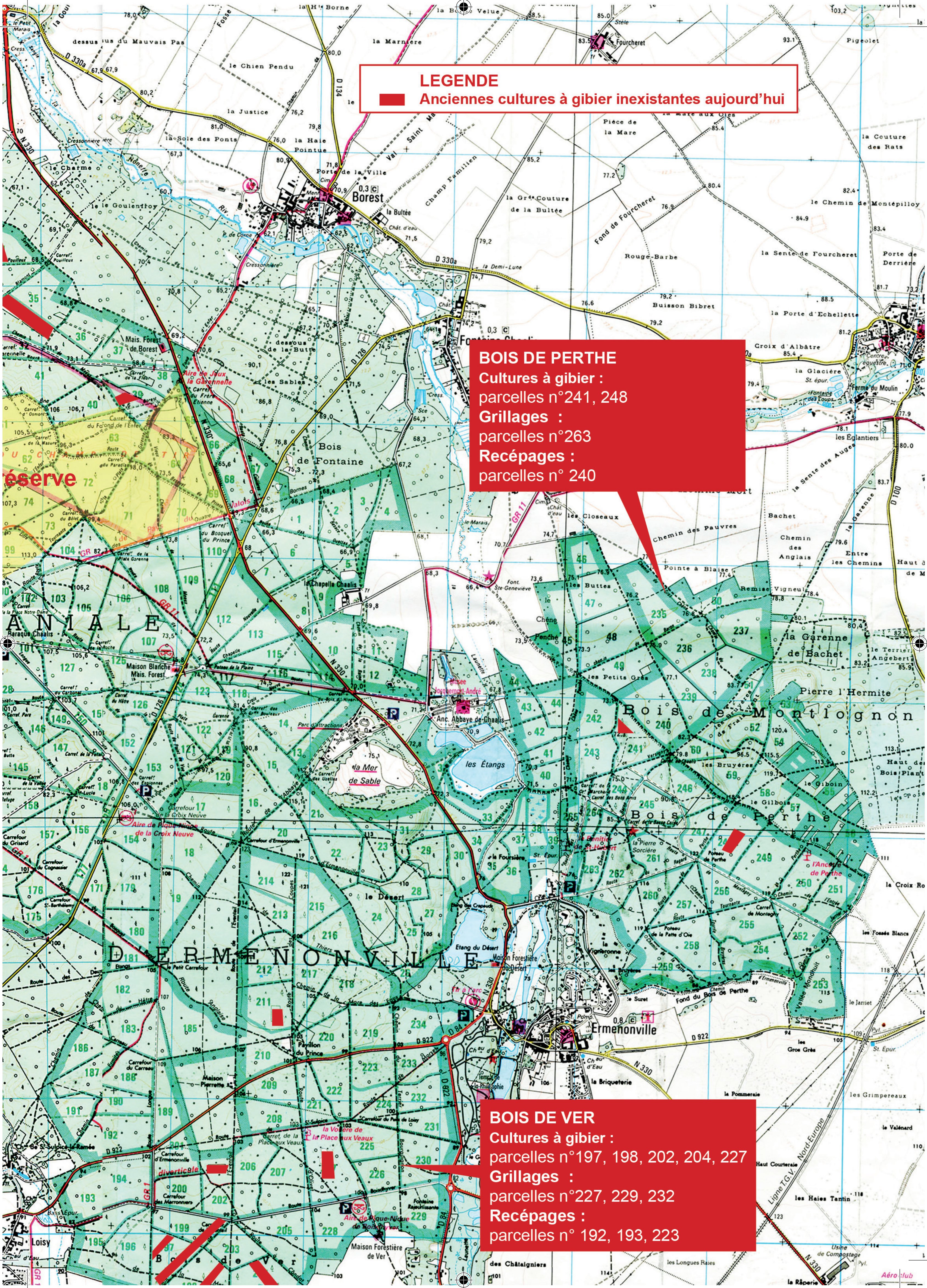
LEGENDE
Anciennes cultures à gibier inexistantes aujourd'hui
BOIS DE PERTHE
Cultures à gibier :
parcelles n°241, 248
Grillages :
parcelles n°263
Recépages :
parcelles n° 240
BOIS DE VER
Cultures à gibier :
parcelles n°197, 198, 202, 204, 227
Grillages :
parcelles n°227, 229, 232
Recépages :
parcelles n° 192, 193, 223
Borest
Fontaine-Chaalis
Bois de Fontaine
Bois de Montlognon
Bois de Perthe
DERMENONVILLE
Ermenonville
Loisy
Réserve
la Mer de Sable
les Étangs
Etang du Désert

CHRONIQUE COLORÉE D'UNE AGONIE ANNONCÉE

Une belle orange bleue dont le poumon vert s'asphyxie !

Des taillis sous futaies vert tendre, ne restent que de grandes coupes blanches,
Des chênes centenaires les abritant, ne reste que l'ivoire saignant des souches,
Du bleu du ciel perçant la canopée ne reste qu'un ciel gris ourlé de noirs nuages,
Des sous-bois tapissés du muguet bleu, du jaune des jonquilles et des blanches anémones ne reste qu'une steppe stérile, clôturée d'immenses engrillagements,
Des larges coulées bordées de ces nuances multicolores ne reste que de sombres sillons. Sombres comme l'avenir de nos sylves amputées de leurs aïeux.

Les grands fûts alignés le long des larges cailloutis, où entassés sans aucun respect, attendent la venue des chargeurs et des broyeuses, au nom de la rentabilité, d'un chauffage « écologique ».

Les grandes coupes closes, sont repeuplées d'espèces censées résister à un changement climatique, au détriment de certaines essences appelées à disparaitre et à qui on ne laissera aucune chance.

Pourtant j'ai souvenir (pas si lointain) des aubes automnales dans les grandes futaies de chênes, de hêtres et de charmes, auréolées de lumières aux tons pastels où résonnait le brame des cerfs. Des balades sous les voutes de ces vertes cathédrales au silence vivant, où l'on apercevait parfois l'ombre du roi des forêts.

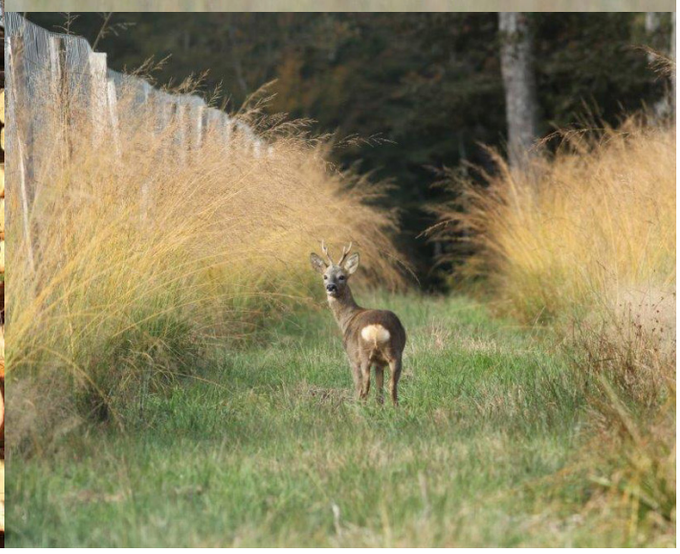

Mais, malheureusement, détrônés, nos grands cervidés sont appelés eux aussi à «disparaître» : «Ils détruisent les jeunes pousses, les cultures, les prairies, écorcent les arbres, et même si ils étaient là bien avant nous, ils saccagent nos forêts ! Haro aux cerfs !».

Parfois, certains se retrouvent emprisonnés dans ces immenses parcs, ne pouvant sauter ces hautes clôtures, résignés, ils attendent : Une issue ouverte par une pince coupante ou la balle d'une carabine à leur dernier crépuscule !

Ils errent maintenant sur les allées, longeant les grillages à la recherche d'un passage, de leur place de brame. Au fil des saisons, ils disparaissent. Les cerfs ne vieilliront pas. Prélevés trop tôt à cause de la « trophéite » (maladie contagieuse de certains prédateurs), les grands mâles ne hantent plus les halliers. Le brame devient plus discret, voire inexistant, les biches et les rares « dix cors » épargnés, trouvent un refuge précaire dans des domaines forestiers d'où est banni (jusqu'à quand ?) tout acte de chasse. Ils deviendront alors « La dernière harde » de Maurice Genevois !

Devons-nous accepter de nous promener dans des forêts mortes, hantées par les fantômes d'une faune dite sauvage, vide de grands arbres, une forêt soumise ?

En Picardie, diverses associations, particuliers et certains chasseurs refusent cet état de fait. Le 25 avril 2015, une manifestation a eu lieu à Compiègne, le fief de l'Office National des Forêts, pour exprimer la colère (pacifique) des « usagers » de nos massifs. Si ce n'est pas encore un pavé dans la mare, ce petit caillou pourrait faire ricochet pour démontrer à ces professionnels qu'on ne peut détruire ce patrimoine et que nos enfants peuvent encore espérer connaître une forêt libre, ouverte, vivante et respectée.

Jean-Paul COUHET-GUICHOT
(texte et photos)

QUELQUES SUIVIS *IN SITU*... LES AMPHIBIENS

Un soir d'avril aux abords d'une ancienne carrière, un petit amphibien anoure trahissait sa présence par ses vocalises amoureuses et très sonores. Son chant peut s'entendre à 2 km voire plus.

Le crapaud calamite, cousin du crapaud commun, est plus petit mais beaucoup plus rapide. Il se déplace en courant presque aussi vite qu'une souris.
Bufo calamita (Crapaud calamite) est de taille moyenne. Mâle : 40 à 70 mm - Femelle : 50 à 80 mm.

Bufo bufo (Crapaud commun), taille moyenne: Mâle 50 à 90mm - Femelle 80 à 110mm

Il gonfle son sac vocal de façon impressionnante. Sa pupille est ovale et horizontale et son iris jaune verdâtre. Une ligne jaune au milieu du dos.

L'accouplement (Amplexus axillaire) :

Le cordon d'œufs mesure 1 à 2 m de long et 4 à 6 mm d'épaisseur, il contient 2800 à 4000 œufs. L'œuf à un diamètre de 1 à 1,7 mm.

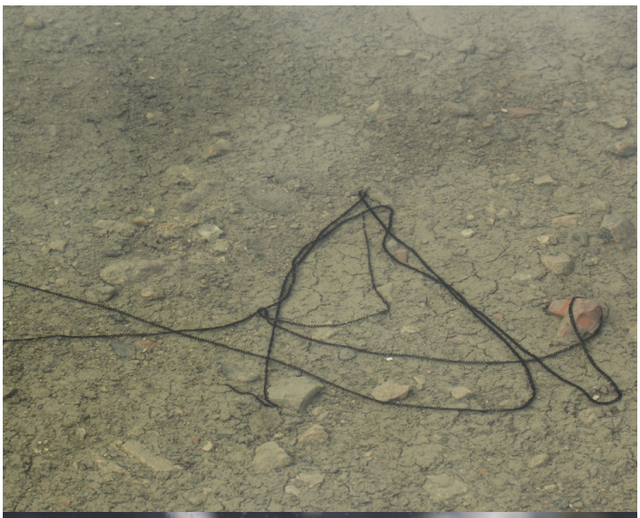

Le têtard peut être cannibale et consomme divers débris animales ou végétales. Les adultes se nourrissent d'insectes, de lombrics, d'araignées et autres invertébrés.

Il est protégé en France.
Très rare à exceptionnel dans l'Oise et l'Aisne. Assez rare à rare dans la Somme.

Pascal JAUNET (texte et photos)

QUELQUES SUIVIS *IN SITU*... LES PICS ET L'ENGOULEVENT

Lundi 1-06-15
Découverte d'une loge de pic grâce aux jeunes qui ne cessent de piailler du matin au soir. *Dendrocopos major* (Pic épeiche) Ordre : Piciformes - Famille : Picidés. Longueur : 22-23cm - Envergure : 34-39 cm - Poids 70-90 g.

Mâle : nuque rouge

Femelle : tête noire

Juvénile : calotte rouge bordée de noir

Nourriture : Larves de coléoptères, de papillons et autres invertébrés, graines de conifères

La loge est creusée par les deux oiseaux et a un diamètre de 5 à 6cm et une profondeur de 23 à 45cm.
Quatre à sept œufs sont couvés 12-13 jours. A trois semaines environ, ils quittent le nid.

Lundi 18h52.26
La femelle arrive le bec bien rempli et reste une à deux secondes pour nourrir le petit. Ensuite, un passage à 18h56.38 - 19h02.46 - 19h07.21 - 19h11.12 -19h17.36 - 19h37. 26 - 19h46.01-19h49.22.
Le mâle à 19h17.24 -19h30.08 - 19h37.46 - 19h 42.02 - 19h 49.32.

En moyenne un passage toutes les 4min 30. Neuf passages pour la femelle et cinq pour le mâle.

Mardi 2-06-15
A l'affût depuis peu, la femelle se présente devant la cavité à 17h24.22 - 17h27.26 - 17h34.12 - 17h36.40 - 17h 37.54 - 17h39.16 - 17h 42.40 - 17h47.06 - 17h49.16 - 17h56.30 - 18h09.42 - 18h11.57 - 18h15.13 -18h21.46 - 18h27.31 - 18h29.57.
Le mâle à 17h27.10 - 17h43.32 - 18h07.14.
Environ un passage toutes les 3min 40. Seize pour la femelle et trois pour le mâle.

Jeudi 4-06-15
Je suis assis au pied d'un arbre, la femelle ne tarde pas. 20h58.42 - 21h04.54 - 21h06.58 - 21h12.04 - 21h33.38 - 21h50.10.
Le mâle à 21h05.13 - 21h34.03 - 21h46.58. Il rejoint le jeune dans la loge et ressort avec une fiente dans le bec. 21h56.06, il rentre pour la nuit.

Samedi 6-06-15
Je suis passé tard, juste le temps d'assister au coucher du mâle avec sa progéniture. Chez le pic vert, c'est également le mâle qui est gardien de nuit.

Dimanche 7-06-15
Onze allers et retours uniquement par la femelle. 18h06.23 - 18h16.50 - 18h20.03 - 18h42.11 - 18h47.18 - 18h53.54 - 19h17.28 - 19h24.42 - 19h28.14 - 19h33.44 - 19h38.56. Environ un passage toutes les 8,18mn.

Mardi 9-06-15
Femelle, 8 visites. 20h10.34 - 20h13.22 - 20h15.53 - 20h18.47 - 20h52.43 - 20h55.58 - 21h02.50 - 21h06.26.

Mâle, 4 visites. 20h17.38 - 20h21.47 - 20h34.20 - 21h06.42. Environ un passage toutes les 5mn.

Jeudi 11-06-15
L'oisillon a quitté son domicile et va pouvoir découvrir une forêt encore un peu sauvage où il reste quelques arbres digne de ce nom.

ENGOULEVENT : HUITIÈME ANNÉE D'OBSERVATION

Lundi 20-04-15 (site 1)
Première sortie de 20h50 à 21h41. Une bécasse à la croule à 21h13 et 21h41.

Jeudi 23-04-15 (site 1) de 21h12 à 21h54
Un chevreuil aboie dans le marais à 21h29. Deux minutes plus tard à 21h31, quelques grands animaux se promènent, j'entends le froissement des feuilles sèches sous leurs pas.

Samedi 25-04-15 (site 1) de 21h24 à 21h57
21h34, il est là et chante sur la branche de bouleau où je l'ai quitté l'an passé.

Dimanche 3-05-15 (site 1) de 21h22 à 22h10
21h37, un chant résonne en face sur le site 2. Fidèle à son perchoir, 21h38, il chante 1 à 2 minutes et disparait.

Mardi 5-05-15 (site 1) de 21h13 à 22h02
Présent à 21h46, le temps d'une petite chansonnette de 1min 40 et il reprend les airs.

Vendredi 8-05-15 (site 1) de 21h36 à 22h15
21h38, il est arrivé. A 21h52, tous ses postes de chants sont visités.

Mardi 12-05-15 (site 1) de 21h26 à 22h24
21h45, un cri suivi d'un chant dans les grands pins. Les premiers claquements d'ailes.

Jeudi 14-05-15 (site 1) de 21h26 à 22h22
Chanteur à 21h32 et complainte amoureuse au sol en compagnie de la femelle.

Dimanche 17-05-15 (site 1) de 21h21 à 22h23
Apparition du mâle à 21h45. 22h19, une bécasse à la croule.

Jeudi 21-05-15 (site 1) de 21h27 à 22h36
Premier cri à 21h47 suivi d'un chant assez long et l'oiseau à disparu. De retour à 22h18.

Lundi 25-05-15 (site 1) de 21h20 à 22h26
Il est arrivé à 22h02 en silence. 22-04, la femelle était là.

Mardi 26-05-15 (site 1) de 21h40 à 22h33
Mâle observé à 22h04.

Jeudi 28-05-15 (site 2) de 21h38 à 22h56
Les deux mâles occupent leur territoire. 2B a chanté à 21h15 et 2A a 21h58.

Lundi 1-06-15 (site 1) de 22h02 à 22h45
Il était déjà sur les lieux à mon arrivée. Une bécasse à la croule à 22h05.Une soirée très peu active, des allers et retours très furtifs.

Mardi 2-06-15 (site 1) de 21h55 à 22h48
Début du chant à 22h11, sous un ciel lumineux. Le couple flâne sur le domaine au clair de lune.

Dimanche7-06-15 (site 2A) de 22h à 22h38
Le concert débute à 22h16.

Lundi 8-06-15 (site 2A) de 21h30 à 22h36
Les premières notes à 21h37 certainement d'un troisième individu (Site 2C). 2B chante à 22h08 et 2A à 22h11. Poursuites, claquements d'ailes et roucoulades.

Jeudi 11-06-15 (site 1) de 21h56 à 22h51
22h13, il chante en haut d'un pin qui est pour l'instant l'un des plus visité

Samedi 13-06-15 (site 2A) de 22h05 à 22h48
Il se présente à 22h13.

Mardi 16-06-15 (site 2A) de 22h03 à 22h46
Rien à signaler.

Jeudi 18-06-15 (site 2A) de 22h02 à 22h45
À partir de 22h14, il chante. Le couple est en légère parade.

Samedi 20-06-15 (site 2A) de 21h46 à 22h43
2B commence à 22h01, il est très souvent le premier. 2A à 22h06. Très peu de contact avec les deux sujets. Une apparition de la femelle.

Dimanche 21-06-15 (site 2A) de 21h01 à 22h46
Chant à 22h15. Ce soir là, j'apprends de nouvelles choses. Quand le mâle chante son bec se rétracte et reprend sa position initiale à la fin du chant. Le bec est rigide et souple. Seule la pointe du bec est dure comme un ongle.

Mardi 23-06-15 (site 2A) de 21h56 à22h50
Il se manifeste à 22h11.

Samedi 27-06-15 (site 1) de 22h06 à 22h36
Le mâle s'est présenté à 22h19, poursuit la femelle et appelle au sol.

Mardi 30-06-15 (site 1) de 21h58 à 22h52
La branche de bouleau tordue est de nouveau d'actualité.

Vendredi 3-07-15 (site 1) de 22h03 à 22h40
Chanteur à 22h18, un très court instant. Il pourchasse la femelle et plus rien.

Dimanche 5-07-15 (site 1) de 22h17 à 22h40
Deux contacts avec le mâle, 22h22 et 22h28.

Mardi 7-07-15 (site 1)
La nouvelle descendance est en cours.

Jeudi 9-07-15 (site 1)
La femelle couve. 22h17, le mâle signale sa présence par deux petits cris. 22h18, il est au nid mais je n'ai pas pu voir la femelle s'envoler. 22h24, le mâle chante.

Vendredi 10-07-15 (site 1) de 22h à 22h36
La femelle abandonne sa couvée à 22h17. Je suis mal placé pour suivre leurs allers et venues.

Dimanche 12-07-15 (site 1)
Toujours pas d'éclosion. 22h10, la femelle va se promener.

Mercredi 15-07-15 (site 1)
Chanteur à 22h54. Envol de la femelle à 22h13.

Dimanche 19-07-15 (site 1)
Il n'y aura pas de nouvelle génération. La femelle est absente. L'unique œuf est abandonné, certainement suite au petit trou dans la coquille d'où je peux apercevoir un jaune épais. Il n'était peut-être pas viable au départ.

Mardi 21-07-15 (site 1)
Un seul cri à 22h12.

Mercredi 22-07-15 (site 1)
Aucun contact.

Lundi 27-07-15 (site 1) de 21h38 à 22h23
Pas d'oiseaux sur le site.

Mardi 4-08-15 (site 2) de 21h38 à 22h
Site 2B, trois cris et chant à 21h44. 21h49, 2A chante. Les deux mâles couvrent bien leur domaine.

Mardi 18-08-15 (site 2)
22h22, 2B chante.

Samedi 5-09-15 (Site 1) de 21h31 à 22h13
Plus aucun contact sur les trois sites. Maintenant place au Monarque de la forêt. La nuit s'illumine d'un nouveau chant qui nous fait vibrer le cœur et transporte nos esprits vers de grands rêves.

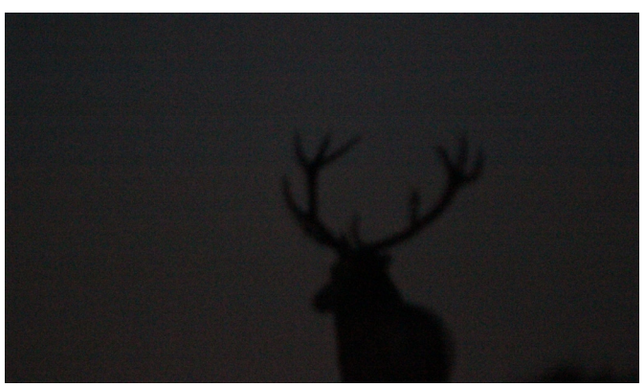

C'est le brame, à l'affût du premier raire, de la première rencontre au croisement d'un chemin, d'une clairière-

Cette période si attendue, qui fait tant parler et qui est si courte. Les journées et les nuits ne sont plus assez longues pour jouir de cet instant de folie et de tous ses moments de fortes émotions. Croiser le regard de ce grand animal qu'est le cerf me bouleverse et m'émeus toujours autant, et cela depuis le jour ou j'ai ouvert les yeux. Heureusement, je ne suis pas le seul à fondre devant la magie de ce spectacle. Par contre, d'autres personnes non pas la même vision des choses, ils perçoivent plutôt une cible que l'animal.
Si seulement tous les chasseurs pouvaient respecter ces animaux ainsi que les classes d'âges.

Malheureusement, quand un cerf arive à son apogée, sa beauté le condamne à mort. Mais déjà octobre envahit l'horizon, les derniers raires se dissipent dans un océan de brume au plus profond des abysses de la forêt.

Enfin, septembre rejaillira de cette torpeur saisonnière et de nouveau nous rêverons.

Pascal JAUNET (texte et photos)

LA NATURE À VOL D'OISEAU

Je suis né dans un petit village du Sud de la Haute Marne. Celui-ci était entouré de bois et de prairies dans lesquelles serpentait une jolie petite rivière : l'Aube. J'y ai passé ma petite enfance jusqu'à 12 ans, bercé par la nature.
Je crois que ces années inoubliables ont influencé toute ma vie. D'année en année, les quatre saisons défilaient en m'apprenant à vivre au contact de toutes ces merveilles qui m'entouraient.

La forêt et ses animaux n'avaient pas de secret pour moi, j'y passais tout mon temps libre. Mon père m'apprenait déjà à observer et respecter ces richesses fragiles. Les prés recouverts de fleurs sauvages visitées par une multitude d'insectes étaient mon terrain d'aventure.
Si souvent dans la nature, j'assistais tout au long de l'année à de multiples tableaux gravés à jamais dans ma mémoire. Le soleil, le vent, la pluie, la neige, le gel et le brouillard, au gré des saisons transformaient sans cesse le paysage qui m'émerveillait.
À 20 ans, après notre mariage, nous nous sommes installés à Liez, petit village de l'Aisne, situé à proximité de la forêt de St Gobain. Très vite j'y ai retrouvé toutes les sensations de mon enfance.

La photo animalière est venue beaucoup plus tard, en 1993, après un stage photographique à Chambord offert par mon épouse. Celui-ci m'a permis de commencer à immortaliser ces instants magiques du monde animal sauvage. Depuis 10 ans, je fais découvrir au public à travers mes clichés toutes ces richesses qui nous entourent et qu'il faut préserver.
Avant 2001 ma passion était focalisée sur les grands mammifères de notre région, en l'occurrence le Cerf. Depuis 15 ans, le besoin et l'envie de varier les sujets m'ont fait découvrir d'autres émotions, *le monde des oiseaux*.
A partir de 2004, après ma retraite, mes nombreux affûts, environ 500 heures par an, me rappellent souvent mes lointains souvenirs.

LA PHOTO ANIMALIÈRE

La pratique de la photo n'est pas innée. Elle est conditionnée par notre vécu. Ce sont bien les centaines d'heures passées sur le terrain, sans appareil, la consultation d'ouvrages spécialisés, le sens de l'observation qui m'ont permis de connaitre de façon approfondie le monde animal, afin de minimiser les erreurs.

Lorsque je suis dans la nature et que je découvre de nouveaux territoires, je suis attentif à tout ce qui s'y passe. De nombreux jours de présence sur le terrain me permettent de comprendre le comportement des animaux que je rencontre et observe. La photo animalière n'est pas forcément un but en soi. Elle est l'aboutissement et le complément du travail d'un naturaliste.

POURQUOI LA PHOTO ANIMALIÈRE ?

Après avoir passé de nombreuses années au contact de cette nature, il m'est venu l'envie de mémoriser et d'immortaliser tous ces instants par la photographie.

Réaliser le cliché d'une espèce sauvage dans son milieu naturel, garder une trace de ce moment privilégié, aller à la rencontre des animaux en améliorant mes connaissances sur la biodiversité et essayer de comprendre la faune sont des raisons essentielles de mes prises de vues.
Les photographies sont comme des témoignages. Je me dois de les partager, ce que je fais à travers des expositions, des diaporamas, des conférences et bien sûr aujourd'hui ce livre *Picardie Terre d'Oiseaux* qui sortira début avril 2016.

J'essaie de rendre ce que la nature me donne. Les échanges avec le public sont des moments intenses, ils me permettent de sensibiliser mon auditoire à la vie des animaux et à leur protection…

Le monde actuel, en pleine mouvance, dédié à la vie citadine, fait de nous photographes animaliers des privilégiés. Cet avis est partagé par les ornithologues et tous les défenseurs de la nature. Un grand nombre de gens, pour différentes raisons, s'en retrouvent éloignés, cependant de plus en plus, le besoin de se ressourcer se fait sentir. J'espère, grâce à ma modeste contribution, y participer
Nous avons donc un grand rôle à jouer pour expliquer cet équilibre fragile : la préservation des espèces et des écosystèmes est indispensable.
Le photographe doit se fondre dans son environnement et redoubler de précautions. Lorsque tout est maitrisé, le dérangement envers les animaux est pratiquement nul.

LE LIVRE

Tout ce qui précède a débouché naturellement à l'écriture de ce livre qui s'appellera donc *Picardie Terre d'Oiseaux*.

Il sera produit à compte d'auteur (c'est-à-dire réalisé et financé entièrement par ma femme et moi-même). Il sera imprimé à Mons en Baroeul par l'imprimerie monsoise.
Ce livre aura pour objectif de faire découvrir la richesse faunistique de notre région picarde. Aux détours des jardins, des champs, des forêts, des prairies inondables et du littoral, je vous présenterai mes photographies d'oiseaux.

Ce ne sera pas un livre ornithologique puisqu'il en existe déjà. Je vous ferai vivre mes longues heures d'affût pour surprendre mes petites « bêtes ». Je vous expliquerai à travers d'anecdotes l'histoire de certains clichés. Je vous dévoilerai aussi certaines de mes astuces, secrets et inventions qui permettent de revenir « la besace » remplie de photos.

Vous y découvrirez aussi une espèce exceptionnelle : Le Guêpier d'Europe. Vous serez au cœur d'une nichée de Grands Ducs d'Europe installés pour la première fois en Picardie. Et beaucoup d'autres surprises…
J'espère vous donner l'envie de suivre mes pas afin que vous puissiez saisir tous ces instants magiques.

Le livre jusqu'à sa parution début avril est vendu au prix de 24 euros grâce au bulletin de souscription. Ensuite il sera à 29 euros.

La nature est belle, sachons la préserver.

Guy LOUVION (texte et photos)

Guy Louvion fera une présentation de son livre Picardie-Terre d'Oiseaux lors de notre assemblée générale fin octobre début novembre.

PROMENONS NOUS DANS LES BOIS...

Vous qui partez vous promener en forêt, avouez que vous caressez secrètement l'espoir de surprendre une harde de biches traversant une allée, ou d'apercevoir le bond gracieux d'un chevreuil fuyant votre approche. Espoir bien souvent déçu. Cependant d'autres formes de vie, plus modestes, plus discrètes, peuvent vous dédommager si vous y prêtez attention. Les découvrir n'est pas bien compliqué, il suffit de regarder : les insectes sont partout.

En effet les forêts fournissent à la faune de nombreuses niches écologiques. Au cours des âges et de l'évolution des espèces, les insectes ont colonisé l'intégralité de ces niches, se répartissant dans les différents niveaux des chaînes trophiques. En termes plus simples, ils se sont partagé le gâteau.

C'est ainsi que la forêt héberge des mangeurs de bois, des mangeurs de feuilles, des mangeurs de détritus (végétaux ou animaux) et, comme partout, des parasites, qui vivent en prédateurs des précédents. Les forestiers considèrent ces derniers comme des auxiliaires, alors que les autres sont, pour la plupart, qualifiés de ravageurs.

Clyte à fascies arquées

Au printemps ou au début de l'été approchez vous de ces grumes que l'exploitation hivernale a déposées au bord du sentier. Vous y verrez courir des insectes rapides et fort agiles, bruns, gris, ou jaunes et noirs, ceux-ci ressemblant vaguement à des guêpes, mais s'en distinguant par leurs grandes pattes et leurs longues antennes.

Ce sont des xylophages de la famille des coléoptères cérambycides cherchant l'endroit propice pour pondre. Prompts à s'envoler ils ne se laissent pas approcher facilement. Leurs larves se développeront au détriment du bois, creusant des galeries proportionnées à leur appétit et à leur taille.

A la fin de l'automne ou au début de l'hiver, s'il ne gèle pas, vous observerez le soir des myriades de papillons, dans les phares de votre voiture, surtout si le temps est humide, lorsque la route traversera une forêt. Ce sont des mâles d'operophtera, seuls ailés, qui, selon l'espèce, sont à la recherche des femelles aptères sur les troncs des chênes ou des hêtres. Celles-ci iront grimper pour pondre sur les rameaux des œufs qui n'écloront qu'au printemps lors du débourrement. Ces chenilles phyllophages, en cas de pullulation, peuvent défolier des parcelles entières. Examinez le sommet des arbres lors de vos randonnées printanières.

A peu près en toute saison vous rencontrerez sur les chemins forestiers ces scarabées bleus foncés à reflets métalliques, de la taille d'une noisette, appelés géotrupes.

Géotrupe

Toute matière organique en décomposition a leur faveur (champignons, crottins, petits cadavres). Ce sont des saprophages qui participent ainsi au recyclage des déchets organiques. Dans la même famille, un autre recycleur,

Cétoine dorée

cousin du premier, a l'allure d'un véritable bijou vivant. Dessus vert métallique éclatant, dessous pourpre bronzé, c'est la Cétoine dorée que vous trouverez facilement au printemps sur les fleurs, en particulier celles des sureaux. Sa larve se développe dans les matières végétales en décomposition : tas de feuilles mortes, bois humide vermoulu, composts divers.

Carabe doré

Parmi les prédateurs, fort nombreux, les plus grands que vous pourriez croiser sont les carabes, dont quelques espèces arborent aussi de magnifiques coloris métalliques. Le carabe doré, à l'état larvaire ou adulte, est un carnassier vorace. Il ne semble pas se trouver en forêt de Chantilly, mais est commun et parfois abondant dans certaines parties de la forêt d'Halatte. Vous le verrez courir le long des chemins les jours de pluie, sans doute à la recherche de quelques limaces, son mets favori.

A défaut de cervidés, convenez que les forêts abondent en sujets de curiosité, dont les plus communs viennent d'être évoqués à titre d'exemple. Et ces promenades en forêt, à la recherche des traces de vie, faciles à rencontrer, amènent à prendre conscience des grands équilibres qui se sont établis au cours des temps géologiques, sous la pression sélective du milieu, entre les mangeurs et les mangés, permettant la survie de l'écosystème forestier.

Clyte détritus

Cependant ces grands équilibres sont subtils et fragiles. L'artificialisation brutale et rapide des forêts, à notre époque, représente la principale menace pour ces équilibres qui viennent de la nuit des temps. Mais c'est un autre sujet. Bonne promenade !

Jean-Claude BOCQUILLON (texte)
Pascal JAUNET (photos)

LES BERCEAUX, LES LONGUES RAIES, LA FONTAINE DE BRIE

Samedi 6 Février 2016, dans l'après-midi, chemin près les Berceaux. Le bois des Acacias, envahi complaisamment dans sa partie sud par 7 motos tout terrain, était alors, dans sa partie nord parcouru par des « chercheurs de mues » Et dans le bord de plaine, entre TGV et panneau Hélioprod (cf. photo) erraient 12 grands cervidés ne sachant déjà où aller !

(collectif pour la défense de l'environnement de Plailly, Vémars, St Witz et Moussy Le Neuf) continuent de faire face et utilisent tous les recours à l'encontre de ces projets devant les tribunaux en attaquant sans relâche les permis de construire, délivrés si gentiment par la municipalité moussignole .

Ne laissons pas ce continuum écologique majeur se détériorer davantage. Rejoignez nous, le temps presse et les décisions prises seront irréversibles !

Les trois projets industriels (méthanisation, compostage, déchets inertes) sont toujours d'actualité, même si le PREDEC* voté à l'unanimité le 18 Juin 2015 par l'Assemblée régionale seine-et-marnaise a permis la suspension pendant trois ans du projet d'ISDI (installation de stockage de déchets inertes) d'ECT.

Nul doute que cela est bien une suspension plutôt qu'un retrait car, avec la proximité du Grand Paris et de ses multiples chantiers de démolitions et de constructions, ce dossier risque de revenir avec force dans le schéma d'aménagement de l'Ile-de-France.

Les associations composantes de **villagesendanger.com**

**Plan régional de prévention et de gestion des déchets issus des chantiers du bâtiment et des travaux publics.*

Jean-Paul GAY (texte et photos)

DERNIÈRES INFOS

RD 1330 et CD 200 (entretien avec M. Hulot, responsable des routes au Conseil départemental)

RD 1330 : Fin 2015, le dossier remis aux services de l'Etat pour lancer l'enquête publique ne correspondait plus aux dernières normes en vigueur pour les aménagements routiers. Il doit être revu dans son intégralité et cela a pour effet de retarder sa mise en chantier. Sans oublier les contraintes budgétaires.
CD200 : Le Conseil départemental étudie l'aspect financier des acquisitions foncières nécessaires pour effectuer les travaux, mais la rigueur budgétaire nécessitera un report de leur réalisation. Seul le carrefour des Ageux subirait cette année un aménagement lié à ces travaux.

NATURA 2000

Lors d'une réunion, ce dossier et son suivi, sous contrôle du PNR, ont été reconduits par l'ensemble des participants. Ce dossier sur l'agrandissement du périmètre, transmis aux communes concernées dans un premier temps, est actuellement au Ministère de l'Ecologie pour approbation. L'Europe devra ensuite faire de même. Retour possible dans 1,5 ou 2 ans.
Ce nouveau périmètre, par son agrandissement, concerne la forêt de Chantilly et Ermenonville en passant par la Butte aux Gendarmes. Cela devrait permettre de lancer la construction d'un biopont au dessus de l'A1 afin de favoriser un échange de la biodiversité sur les massifs ; il serait financé par des fonds européens.
Rappelons qu'une nspection « nature », effectuée sous le contrôle Natura 2000 sur l'état du mont Calipet à Pont Ste Maxence, après avoir reçu de l'Europe 10 200 euros pour l'aménagement du site, a montré des failles. En effet le lieu, par un manque d'entretien et de surveillance, s'est bien dégradé, ce qui démontre un certain échec du système.

ONF

Nous avons adressé un mail à Mr Morel (Directeur de l'ONF) suite à la récupération de 5 bracelets cervidés, donnés par l'Equipage en forêt d'Halatte et revendus par l'ONF aux différents lots de chasse à tir. Nous avons suggéré que ceux-ci soient attribués aux cerfs retrouvés morts sur le massif depuis le mois de septembre, à savoir 12 cerfs mâles dont quelques grands et vieux cerfs. A ce jour, aucune réponse…

Bioccoridors (Collectif)

Fin 2015, le biocorridor, au dessus du TGV Nord sur la commune de Versigny, a été remis en état et aménagé. Depuis plus de 30 ans d'existence, par manque d'entretien et de suivi, la nature avait repris ses droits et comblé les vides. Ce passage ne correspondait plus à des critères indispensables pour une efficacité au maximum.
Le nécessaire est fait. Pour s'en assurer, il y a un système de surveillance afin de contrôler la fonctionnalité et les échanges de part et d'autre du TGV. Il s'avère que depuis ces travaux un grand nombre d'animaux emprunte ce passage. Ce qui nous satisfait grandement.

SRCE

Après des mois de travail, de réunions, de concertation, ce dossier a mobilisé beaucoup d'entre vous au moment de l'enquête publique, ce dont nous vous remercions. Tous, nous voulions protéger ces passages faunistiques indispensables à la survie des espèces.

Après un **avis favorable** de la majorité des commissaires enquêteurs, nous ne pouvions qu'espérer. C'était sans compter avec la réaction de la région Picardie qui a préféré ne pas soumettre au vote ce document lors de la dernière assemblée et surtout, à l'approche des futures élections régionales, ne pas contrarier les détracteurs de ce document, tels que les Elus, les agriculteurs, les propriétaires forestiers et autres ! Que d'énergie, de travail, de temps et d'argent, passés à la trappe. Que va faire la nouvelle Région ? Nous ne sommes guère optimistes.

Engins motorisés en forêt

La Gendarmerie essaie de faire le nécessaire pour limiter le plus possible l'accès de ces engins motorisés au cœur des massifs qui sont une gêne pour tous. Mais les effectifs étant ce qu'ils sont, cela ne leur permet pas de faire beaucoup plus.

Laurette PARIS et Bruno QUIGNOT

SAFHEC - BP 80 041 SENLIS
safhec.oise@laposte.net
ISBN : 978-2-95304497-2-5